Réf. Farde e-Assemblées : 2525929

N° OJ : **20**

Projet d'Arrêté - Conseil du 18/09/2023

Objet : 23 Direction planification strategique et operationnelle.- Topographie et expertise.- Dénomination de voies publiques.- Allée Chantal Akerman.- Dénomination définitive.

Le Conseil communal,

Considérant le souhait d'attribuer un nom à la berme centrale du quai du Commerce à l'honneur de Mme Chantal AKERMAN ;

Considérant la volonté de la Ville de Bruxelles de favoriser l'attribution des noms de femmes aux voies et places publiques ;

Considérant que la proposition est « allée Chantal Akerman » pour la dénomination de cette berme centrale et l'accord de principe du Collège pour cette proposition en date du 20/04/2023 ;

Considérant que cette proposition tend à rendre hommage à Chantal AKERMAN : "Chantal Akerman était une réalisatrice et actrice belge surtout connue pour son film "Jeanne Dielman, 23 quai du Commerce, 1080 Bruxelles" sorti en 1975 et récemment élu meilleur film de tous les temps par une revue cinématographique anglaise de grand renom. Chantal Akerman est née à Bruxelles le 6 juin 1950 et est décédée il y a huit ans, en 2015. Son oeuvre a exercé une influence majeure sur les cinéastes féministes. Chantal Akerman n'avait que 25 ans lorsqu'elle a réalisé le film "Jeanne Dielman". Elle était donc plus jeune que, par exemple, Orson Welles lorsqu'il a réalisé Citizen Kane. Chantal Akerman a été la première femme réalisatrice à remporter un prix.";

Considérant la circulaire ministérielle du 07.12.1972 relative aux dénominations de voies et places publiques ;

La section francophone de la CRTD représentée par M. Pierre VAN NIEUWENHUYSEN a émis un avis favorable (via téléphone) sur la proposition de nom en date du 12/05/2023, la confirmation officielle par courrier suivra plus tard ;

La section néerlandophone de la CRTD représentée par M. Paul KEMPENEERS a émis un avis favorable (via mail) sur la proposition de nom en date du 21/04/2023 ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins,

ARRÊTE:

Article unique: Attribuer la dénomination "allée Chantal Akerman" à la berme centrale du quai du Commerce.

Annexes :

20230331_plan_rue (Consultable au Secrétariat des Assemblées)